

<https://www.paris-normandie.fr/id411901/article/2023-05-08/pourquoi-la-competece-scola...>

Par Aurore COUÉ

🕒 12 min read

## Pourquoi la compétence scolaire pourrait revenir aux communes dans le territoire de Pont-Audemer

En 2019, la compétence scolaire a été transférée à la communauté de communes Pont-Audemer/Val-de-Risle. Mais face à un système complexe, les élus réfléchissent aujourd'hui à plusieurs hypothèses, dont celle de restituer cette compétence aux communes.



Le transfert de la compétence scolaire vers l'intercommunalité avait permis de récupérer une dotation de l'État de 650 000€ - (Photo d'illustration STÉPHANIE PÉRON)



Publié: 8 Mai 2023 à 15h56 Temps de lecture: 2 min

« *C'est une usine à gaz* », lance Francis Courel, président de la communauté de communes Pont-Audemer/Val-de-Risle, en parlant de la commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) au sujet de la compétence scolaire. Cette dernière regroupe le scolaire, le périscolaire, les temps d'activité périscolaire et la restauration scolaire.

Depuis le transfert de cette compétence des communes vers l'intercommunalité en 2019, la vitesse de croisière n'a pas été trouvée. Le projet présenté promettait pourtant d'« *offrir un service équitable* » grâce à la mutualisation des services pour « *structurer le territoire* » et permettre « *la réussite éducative de nos enfants en milieu rural* ».

## **Le véritable casse-tête**

Mais quatre ans après, c'est plutôt le casse-tête pour les services. Difficulté de transfert des charges, de tarifications des cantines... « *Il y a aussi un problème au niveau des ressources humaines avec le non-remplacement d'agent ou avec du personnel non formé.* » Des soucis parmi tant d'autres.

C'est pourquoi le sujet de la restitution de cette compétence est remis sur la table. « *Nous avons plusieurs hypothèses. La communauté de communes peut garder la compétence en améliorant le système pour l'alléger, ou nous la restituons aux communes.* »

## **« Ce n'est pas tranché »**

Cette restitution pourrait se faire « *à la carte* », en fonction de municipalités.

« *On veut leur donner la liberté de choisir*, souligne-t-il. *Actuellement, nous sommes en train d'étudier tous les contrats, comme celui avec notre prestataire de cantine, pour savoir ce que l'on peut faire.* » Quoi qu'il arrive, le personnel devrait rester au sein de

l'intercom puisqu'il a obtenu des avancées lors du transfert, comme le treizième mois. « // *pourrait être mis à disposition des communes sous convention.* »

Pour le moment, « *rien n'est tranché.* ». La décision sera prise le 12 juin 2023 lors de la prochaine séance plénière.

Lire aussi

## En quoi consiste le grand chantier au bord de la Risle, à Pont-Audemer ?

## Ben l'Oncle Soul, Mademoiselle K... À Pont-Audemer, la programmation des Mascarets 2023 est dévoilée

## À Beuzeville, trois jours pour apprendre le tango, le lindy hop et la chacarera avant le Grand bal

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

Institutions locales Pont-Audemer (Eure).

## A lire aussi



## Après une fréquentation touristique record en 2022, la Métropole de Rouen augmente la taxe de séjour